

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

La mobilité intergénérationnelle au Québec : les différences géographiques et le rôle des inégalités de patrimoine

Chercheuse principale

Marie Connolly, Université du Québec à Montréal

Cochercheuses

Catherine Haeck, Université du Québec à Montréal

Amélie Quesnel-Vallée, Université McGill

Collaboratrice et collaborateurs

Yacine Boujija, Institut national de la recherche scientifique

Isambert Leunga Noukwé, Université de Sherbrooke

Gaëlle Simard-Duplain, Université Carleton

Xavier St-Denis, Institut national de la recherche scientifique

Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec à Montréal

Numéro du projet de recherche

2020-OEXR-282263

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale – Phase 4

Partenaires de l'Action concertée

Les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), de la Santé et des Services sociaux (MSSS), du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), la Société d'habitation du Québec (SHQ), le Secrétariat aux aînés (SA-MSSS) et le Fonds de recherche du Québec, secteur Société et culture (FRQ)

Remerciements

La chercheuse principale aimerait remercier les personnes suivantes : Yuri Ostrovsky et Winnie Chan de la Division de l'analyse sociale et modélisation de Statistique Canada, pour leurs contributions aux données de la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu et leur collaboration ; Loïc Courtemanche, qui était étudiant à la maîtrise en économie à l'UQAM et a écrit son mémoire de maîtrise sur un thème lié à cette Action concertée sous ma codirection, et qui est maintenant analyste au centre de données de recherche de Statistique Canada et a aidé aux demandes de sortie liées à ce projet ; Cristian Stratica, qui a aidé à la programmation informatique pour générer les résultats portant sur les différences géographiques ; Nicholas Thibault, qui a effectué des premiers travaux sur les différences géographiques ; Charles Demontigny, qui a travaillé sur la visualisation des mesures de mobilité par zone géographique.

Mention

Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et pas nécessairement celles du RCCDR, du CIQSS ou de leurs partenaires.

Deuxième section – Résumé

1. Contexte et historique du projet en lien avec l'appel de propositions et les besoins exprimés par les partenaires.

Ce projet répond aux besoins exprimés dans l'**Axe 1** de l'appel de propositions de l'Action concertée pour le Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale – Phase 4, soit « Les facteurs explicatifs de la baisse de la mobilité intergénérationnelle au Québec ». Nous avons deux objectifs, ou volets, lesquels correspondent chacun à une question explicitement posée dans l'appel de propositions. Le premier objectif est de décrire les **différences géographiques** de mobilité intergénérationnelle au Québec et en comprendre les déterminants, alors que le second est d'investiguer le rôle des **inégalités de patrimoine** dans la mobilité intergénérationnelle. Le financement de la Phase 3 nous avait permis de développer de nouvelles données administratives fiscales en partenariat avec Statistique Canada, soit la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu (BDMIR). Grâce à l'ajout de nouvelles cohortes de naissance, nous avons donc été en mesure d'évaluer l'**évolution** de la mobilité intergénérationnelle.

Par leur caractère annuel et longitudinal, les données fiscales permettent de suivre les individus à travers le temps, mais également à travers l'**espace**, car elles contiennent des variables de localisation géographique. Bien que nous sachions qu'il existe des différences dans les niveaux de mobilité socioéconomique à l'intérieur du pays, nous n'avons pas encore d'estimés de mobilité intergénérationnelle à différents niveaux géographiques pour le Canada ou le Québec qui soient disponibles de manière systématique et sans passer par les fichiers administratifs, uniquement accessibles dans un centre de données de recherche de Statistique Canada. Ceci est un frein à la recherche sur le sujet.

Les recherches sur la mobilité intergénérationnelle se penchent presque exclusivement sur la transmission intergénérationnelle du **revenu** car les données fiscales contiennent des informations détaillées sur les revenus et ce, de manière longitudinale. Or les inégalités de patrimoine sont plus importantes que celles au niveau des revenus. Malheureusement, il n'existe pas, au Canada, de base de données permettant de suivre

deux générations successives et leurs avoirs car, contrairement au revenu qui est taxable annuellement, la richesse n'est pas déclarée régulièrement et dans son entièreté à une agence gouvernementale.

2. Principales questions ou hypothèses de la recherche.

Nos travaux dans le cadre de cette Action concertée visent à exploiter les données de la BDMIR afin d'aller creuser les dimensions des différences géographiques et de la transmission de richesse ou du patrimoine.

Dans le premier volet, nous décrivons la force de la transmission intergénérationnelle du revenu à diverses échelles géographiques afin de documenter la mobilité sociale à un niveau infranational. Nous en profitons également pour introduire la notion de mobilité géographique : est-ce que se déplacer d'une région à une autre est lié à plus grande mobilité du revenu ? Dans le second volet, nous cherchons à prendre en compte la richesse dans nos analyses. Quel est le lien entre la mobilité en termes de revenus et de richesse ? Est-il possible d'aller inférer des informations sur le patrimoine en se basant sur des données fiscales ?

La force de la transmission intergénérationnelle du revenu est mesurée à travers l'estimation de modèles dans lesquels le revenu d'une génération de jeunes est expliqué par le revenu de leurs parents. Typiquement, le revenu d'un jeune est mesuré en prenant une moyenne sur quelques années au début de la trentaine, alors que celui des parents correspond à une moyenne quand leur enfant a de 15 à 19 ans. Les variables peuvent être exprimée en logarithme, auquel cas le coefficient estimé exprime une élasticité, ou bien en rang centile, auquel cas on parlera d'une corrélation rang-rang (entre rang des parents et rang du jeune). Plus le coefficient est élevé, plus la transmission d'une génération à l'autre est forte et moins grande est la mobilité socioéconomique.

3. Principaux résultats.

a. Premier volet : géographie.

Un des buts du projet est de rendre disponible à la communauté de recherche ainsi qu'au grand public des estimés de mobilité intergénérationnelle. Cet objectif tire son inspiration des travaux de Raj Chetty aux États-

Unis et du groupe *Opportunity Insights* (<https://opportunityinsights.org/>) et son initiative *Opportunity Atlas* (<https://www.opportunityatlas.org>), laquelle fournit des cartes détaillées permettant d'identifier les endroits dans lesquels la mobilité est élevée ou faible. Nous avons estimé les coefficients de mobilité pour les provinces ou territoires, les régions économiques, les régions métropolitaines, les agglomérations, les divisions et les sous-divisions de recensement. Nous allons rendre ces estimés disponibles sous la forme de fichiers Excel, avec une note explicative et fichiers de code ayant servi à générer ces résultats, sur le Dataverse du Groupe de recherche sur le capital humain sur Borealis, le dépôt Dataverse canadien (<https://borealisdata.ca/dataverse/grch>). L'utilité de ces fichiers sera de permettre à la communauté de recherche d'avoir accès à des estimés de mobilité sur plusieurs années (cohortes de naissance 1963 à 1985) et à divers niveaux géographiques sans avoir à passer par le processus d'accès aux microdonnées confidentielles de Statistique Canada. Nous préparons également un tableau de bord interactif permettant de visualiser rapidement l'information contenue dans les fichiers.

Dans les estimés décrits ci-dessus, la géographie correspond au lieu de résidence lorsque le jeune est âgé de 16 ans. Or les gens peuvent déménager et changer de région de résidence, de surcroît souvent pour des raisons associées à de meilleures opportunités : poursuivre des études au niveau postsecondaire ou commencer un emploi mieux rémunéré. Dans cette partie de notre projet, nous prenons comme point de départ le type de région de résidence des jeunes Québécois à 16 ans. Nous documentons qu'à travers les années de naissance, la transmission intergénérationnelle du revenu a été assez stable pour les migrants ainsi que pour les non migrants résidant dans des régions métropolitaines de recensement. La détérioration de la mobilité socioéconomique documentée dans nos travaux précédents semble donc provenir majoritairement des jeunes issus de familles au bas de la distribution des revenus ayant grandi hors des grands centres urbains et y étant demeuré à l'âge adulte.

b. Deuxième volet : patrimoine.

Le deuxième volet de notre projet porte sur le patrimoine, terme que nous utilisons ici de manière interchangeable avec richesse. Sans disposer directement de données sur la richesse des individus, nous avons de l'information, à travers les fichiers fiscaux, sur les différentes composantes du revenu. Le revenu total est la somme de différentes composantes : les revenus liés à l'emploi, les revenus d'investissement, les gains ou pertes en capital, les revenus d'entreprise, les prestations gouvernementales, etc. La composante qui représente la plus grande part du revenu total, pour la grande majorité des gens, est celle qui se rapporte aux revenus du travail. Pour cette composante, nous documentons une légère hausse de la corrélation rang-rang entre la cohorte née au début des années soixante et celle née à la fin des années soixante-dix. La transmission de la composante des revenus liée au capital est plus forte et a connu une plus grande hausse. Notons aussi la part des parents ne tirant aucun revenu du capital est passée de 20 % à 33 %. En effet, contrairement au revenu total, certaines composantes du revenu ou de la richesse ont des valeurs de zéro pour une fraction non négligeable de la population : par exemple, c'est loin d'être la majorité des ménages qui tirent des revenus de loyer. Ceci entraîne plusieurs défis et choix méthodologiques dans le traitement des données, auxquels il faudra continuer à s'attarder pour poursuivre le travail sur ces questions.

Le dernier morceau de notre analyse reprend ce qui avait été présenté précédemment, mais cette fois en utilisant la méthode de capitalisation. Cette méthode nous permet, de manière imparfaite mais en faisant ce qui est possible de faire avec des données fiscales, d'avoir une idée de la valeur des actifs sous-jacents d'un individu et se basant sur les flux observés dans les données fiscales. Alors que la transmission des revenus du capital se soit accentuée avec le temps, le constat est différent pour la richesse. Nous voyons que la transmission intergénérationnelle de la richesse, bien qu'un peu plus élevée que celle du revenu total, reste à des niveaux raisonnables. Il existe cependant certaines catégories de richesse pour lesquelles la corrélation entre rang des parents et rang des enfants est extrêmement élevée, entre autres la richesse immobilière.

4. Principales pistes de solution ou d'action soutenues par ces résultats.

Nous commençons par souligner que, dans la recherche portant sur les questions d'égalité des opportunités, nous en sommes encore dans une phase d'exploration et de description des liens observés. Nous en savons encore malheureusement peu sur les leviers qui sont à notre disposition pour influencer la mobilité intergénérationnelle ni quel est le niveau de mobilité intergénérationnelle optimal dans une société. Il faut aussi se rappeler que, dans notre cadre d'analyse, la mobilité intergénérationnelle est principalement relative : pour que quelqu'un monte dans la distribution, il faut forcément que quelqu'un d'autre descende. Il n'est donc pas toujours évident de comprendre quelles seraient les implications d'une action politique.

Notre premier volet d'analyse cherche à rendre les estimés de mobilité par zone géographique disponibles. Ceci permettra de poursuivre la recherche sur les déterminants de la mobilité. Il faut toutefois faire attention à ne pas tomber dans le piège du classement des régions : chaque estimé vient avec une certaine incertitude quant à la vraie valeur du paramètre recherché. Nous avons aussi identifié que ceux pour qui les opportunités sont les moins bonnes sont les jeunes ayant grandi en milieu rural ou dans des petites villes, dans des familles au bas de la distribution de revenu parental et n'ayant pas migré hors de ces régions à l'âge adulte. Promouvoir et faciliter la poursuite des études postsecondaires semble être une piste prometteuse. Les opportunités d'emploi dans les régions seraient également une piste à continuer à évaluer, afin de viser un développement économique régional permettant aux jeunes d'accéder à des emplois intéressants, surtout pour ceux provenant de familles à faible revenu et faisant face à des obstacles à la mobilité géographique.

Finalement, une façon d'intervenir sur la richesse ou les avoirs et la transmission de ces avoirs vers la génération subséquente serait d'agir à travers la fiscalité : taxer les avoirs, leur accumulation et leur transmission est une façon directe d'influencer la transmission intergénérationnelle. Les questions d'acceptabilité de changements non marginaux dans la fiscalité constituent des facteurs majeurs dans la mise en œuvre d'une révision de la fiscalité. Un tel changement mériterait beaucoup plus de réflexion.